

Acquérir en bibliothèque : un acte professionnel ?
Conférence donnée à Lausanne, le 27 octobre 2003 , à l'EPFL – Ecole
Polytechnique Fédérale de Lausanne
Par Bertrand Calenge

Débat de longue date entre l'acquéreur spécialiste du contenu, et l'acquéreur généraliste spécialiste de la bibliothèque. C'est un faux débat, nous l'allons montrer tout à l'heure, en expliquant pourquoi l'acte d'acquisition est un acte professionnel au sens où il associe à la fois expertise des contenus et maîtrise d'un champ bibliothéconomique.

1 - Acquérir : le fruit d'une analyse multifactorielle.

L'acte d'acquisition se situe entre de multiples niveaux d'analyse :

Acquérir :
supplique de Ravailac ou mise en synergie ?

Les savoirs <ul style="list-style-type: none"> • les contenus • l'heuristique • la documentarisation 		L'établissement <ul style="list-style-type: none"> • stratégie générale • politique collectivité • priorités locales en intra • logistique
	L'ACQUEREUR	
L'environnement documentaire <ul style="list-style-type: none"> • cohérence des collections constituées • intégration dans un réseau 		Adéquation aux publics <ul style="list-style-type: none"> • adéquation aux publics • locaux déterminés • articulations entre disciplines

- niveau des savoirs (le plus connu ?):
 - niveau de maîtrise des contenus : savoirs en jeu
 - niveau de connaissance de l'heuristique des contenus (comment se construit et se produit le savoir dans la discipline ? Quelles méthodes à l'œuvre ?)
 - niveau de documentarisation des contenus : axes de la production documentaire de la connaissance (monographies, colloques, pré-print, etc.) dans la discipline considérée
- niveau de l'établissement
 - niveau de stratégie générale d'établissement : les choix budgétaires généraux, les principes documentaires (supports acceptés et exclus, programme général du plan de classement), les outils technologiques disponibles
 - Niveau de mission d'établissement : orientation politique générale de la collectivité publique
 - Niveau des priorités locales et des équilibres : par exemple mettre l'accent sur la recherche, sur la culture générale, au sein de la bibliothèque elle-même.
 - Niveau logistique : circuits, présence de services communs...
- Niveau de l'environnement documentaire
 - niveau de cohérence vis-à-vis des collections constituées : axes forts, remplacement de documents désherbés, présence ou non de certaines langues
 - niveau de l'intégration de la collection locale dans un réseau documentaire disponible : complémentarités –en acquisitions comme en conservation- avec des réseaux existants ou en création, capacités de fourniture à distance
- Niveau de l'adéquation documentaire aux publics locaux
 - niveau d'adéquation à des publics déterminés : niveaux des publics, actualités nécessaires, itinéraires, capacités linguistiques, etc. Bien évidemment dans le cadre des objectifs de la collectivité (enseignement ? recherche ?...)

- niveau de l'articulation des acquisitions dans une discipline avec les autres disciplines : par ex. accompagnement en maths des biologistes, en plus de l'apport aux mathématiciens

Cette énumération semble « simple », même si elle couvre un large champ. Mais, on va le voir, elle recèle de très profondes complexités.

2 – Situer les acquisitions dans leur quotidienneté

Vouloir tenir compte, peu ou prou, des différents éléments ci avant impose de se doter d'un petit attirail d'outils qui vont permettre tout simplement de prendre de la distance, de vérifier, à titre d'indicateurs, que différents éléments sont pris en compte. C'est ce que j'appellerais les « pratiques à plat ». En fait, on va situer le travail des acquisitions en articulation avec six systèmes de fonctionnement, chaque système pouvant être bordé par quelques outils pratiques.

Caractéristique de ces 5 systèmes : ils associent la mise en œuvre de compétences et savoirs éminemment personnels, et l'enclenchement de logiques collectives sur la bibliothèque dans son ensemble :

· **Un langage commun : De quelle collection et quelles acquisitions parle-t-on ?** Travail d'élaboration de sujets clairement identifiés pour tous, regroupés en thèmes et/ou domaines. Pourquoi des sujets clairs ? Parce qu'il faut bien dire ce qui est prioritaire et/ou nécessaire. On arrive à une cartographie des contenus.

Cette cartographie des contenus doit s'articuler avec un ensemble d'éléments prenant en compte l'environnement notamment des publics concernés :

PARAMETRES DOCUMENTAIRES

PARAMETRES FONDAMENTAUX

Contenus : Sujets [selon classification décimale, corpus]
Thèmes [regroupements de sujets]
Localisation [libre accès / rés. active / conserv. / fonds spéc. / esp. numérique]
Support [notamment de type monographique ou périodique]

PARAMETRES relatifs aux contenus et usages

Age [date d'édition]
Niveau [de complexité du sujet en relation avec les usages possibles]
Langue d'expression [langue dans laquelle est écrite le document]
Forme [en rapport avec type de public ou d'usage : manuels, guides, etc.]
Densité [référence au caractère essentiel ou non du document concerné]
Champ historique [période couverte]
Champ géographique [pays ou région couvert(e)]
 Langue d'origine [« traduit de »]

PARAMETRES DE GESTION

Pérennité [paramètre de conservation prévisionnelle]
Coût [coût d'achat du document]
 Destination d'usage [**modalités de mise à disposition au public**]

- la dimension des savoirs concernés : champ historique, champ géographique
- l'actualité des savoirs concernés : l'âge
- l'intégration dans la collection (densité, pérennité)
- la notion de langues (d'expression pour BU, éventuellement d'origine pour par ex des représentations littéraires)
- la notion de supports (lesquels ? pourquoi ?)
- la notion de rapport aux publics (niveaux, communicabilité)
- des éléments simplement économiques : le coût

Ces différents paramètres sont collectifs, mais leur usage peut être systématique (par exemple référence constante à l'âge d'un segment de collection, ou à la pérennité des documents acquis) ou propre à tel ou tel contenu (par exemple importance du champ géographique pour le droit, pas pour la physique). C'est la lingua franca de la bibliothèque.

· Autour (et en plus) de ces points de repère collectifs, on va déterminer ce qui relève des **intentions d'acquisition**. En gros, ça va s'articuler autour de deux axes majeurs :

- l'explicitation des objectifs concernant tel contenu. C'est ce qu'on appellera le Plan de développement des collections. Le PDC établit de façon formelle une réflexion sur la dimension du contenu dans le contexte particulier de la bibliothèque locale et de ses publics. Le cas échéant, il rappellera des éléments paramétrés (de type : durée de vie active de X années pour ce sujet ; objectif de Y% de documents en langues étrangères ; etc.). Objectif : fournir un cadre de référence après discussion, négociation, etc.

Exemple BCU Lausanne en économie :
<http://www2.unil.ch/BCU/recherches/disciplines/economie/index.htm>

- l'explicitation générale des objectifs de la bibliothèque. Peut prendre une forme relativement narrative (Charte des collections), mais surtout une forme d'objectifs budgétaires !! Dans la répartition budgétaire s'affirme un certain nombre de choix, qui viennent croiser les choix « disciplinaires ». A noter, il y a également des objectifs globaux en réseau (exemple des objectifs de Conspectus sur un réseau). Cf 1^{ère} page de Polytechnique Montréal :

<http://www.polymtl.ca/biblio/infotech/info35/orientation.pdf>

· Mettre en œuvre les intentions d'acquisition suppose un arsenal **d'outils de mise en œuvre propres aux contenus**. Ces outils sont construits dans le contexte précis des objectifs définis. Deux exemples :

- les grilles d'aide à la décision. Grilles décisionnelles qui codent les documents en fonction des objectifs. Voir exemple de Valérie Travier en annexe.
- la définition de procédures (par exemple concertations, appels à experts, grilles de désherbage, courant/rétrospectif), qu'on met bien noir sur blanc dans le cadre d'un Protocole de sélection.

-

Exemple : BU Nice <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/bu/nice/geo.htm>

· Parallèlement, on élaborera des **outils logistiques**. Ces outils peuvent être organisationnels (par exemple service central des acquisitions, désignation d'un coordinateur de la politique documentaire) ou plus modestement fonctionnels. Voir par exemple :

- les échéanciers de commande, de désherbage, etc.
- les règles d'application budgétaires (élaboration du budget initial à 50%, renégociation à mi-parcours)

· Enfin, on trouvera un certain nombre **d'outils de suivi et d'évaluation**, qu'on peut résumer dans la notion de tableau de bord. Ce tableau de bord idéal doit mettre en relation :

- les objectifs documentaires en tant que contenus
- la collection en tant qu'objet logistique (les coûts)
- les publics visés en tant que destinataires des collections.

Avec le(s) tableau(x) de bord, on peut à la fois mesurer le succès de la politique et envisager sa réévaluation.

Voir par exemple les **fiches de suivi budgétaire BML, grille Giappiconi, en annexe**

Caractéristiques de tous ces types d'outils :

- ce ne sont pas des normes, mais des indicateurs, des signaux d'alarme, des garde-fous. L'important n'est pas de respecter un diktat technocratique, mais d'amener à se poser des questions si on est tenté de « passer outre ».
- ils sont élaborés collectivement, et représentent non une contrainte extérieure mais l'expression d'un débat
- ils sont évolutifs et non figés. Seule contrainte : l'évolution doit être actée au niveau collectif et non strictement individuel. D'où l'intérêt d'un coordinateur, d'une cellule de décision, etc.
- ils n'ont pas vocation à se substituer aux compétences scientifiques des acquéreurs, mais de les faire s'inscrire dans un cadre d'explicitation de leurs choix compréhensible par tous.
- Ils sont accompagnement d'un travail essentiel de l'acquéreur professionnel : sa capacité à rendre compte. Cette capacité peut d'ailleurs trouver bien d'autres formes (par exemple rapport d'évaluation, Vilette capacité à expliquer aux autres les raisons d'un choix ou non choix,...)

3 – Les acquisitions à l'épreuve de la complexité

Le cadre décrit jusqu'à présent acte la plus grande partie de l'environnement professionnel des acquéreurs, en termes de problématique comme d'outils. C'est déjà bien compliqué. Pour rajouter la cerise sur le gâteau, je voudrais montrer à quel point les enjeux peuvent être complexes et nécessiter un travail extrêmement approfondi. J'aborderai la question sous trois angles complémentaires et successifs :

- la question de l'interdisciplinarité
- la question des flux d'information électronique
- la question de la construction d'une collection critique

3.1. – La question de l'interdisciplinarité

La segmentation disciplinaire des acquisitions et des collections pose des problèmes majeurs face à la plasticité de l'information. On peut en repérer les traces dans plusieurs directions :

- **les croisements disciplinaires**

Le mouvement lourd de spécialisation des savoirs va de pair avec de multiples façons de revisiter ces savoirs. Aujourd'hui, on assiste conjointement à trois mouvements (successifs et complémentaires) :

- le questionnement pluridisciplinaire autour d'un objet unique. Exemple classique : les feminine studies US, avec approches littéraires, sociologiques, historiques, etc. de la question des femmes.
- L'émergence de disciplines nouvelles à partir de rencontres entre des méthodes différentes appliquées à un objet commun. Cas typique de la biochimie, en partie aussi des sciences de l'information.
- La potentialité de certains documents à être questionnés par des disciplines et donc des interrogations multiples. Cas connu de l'Institut de recherche pour le développement : bases d'images dont l'indexation multiple prend en compte les soucis des géographes, des médecins, etc. On le voit aussi avec les questions de sociologie utilisant des textes littéraires...

- **l'émergence d'objets sociaux interdisciplinaires**

Dans un mouvement proche, mais provoqué non par la science elle-même mais par le questionnement social, on voit apparaître des champs autonomes associant plusieurs disciplines autour non d'un objet mais d'un projet commun. Deux classiques contemporains : la ville (géographie, sociologie, logistique des transports, urbanisme, etc.); la santé (médecins, juristes, économistes, sociologues,...). Plus que des recherches sur la santé elle-

même par exemple, on a des recherches provoquées par cette question, et une logique de fédération de sens...

- **les pratiques interdisciplinaires**

Tournons-nous maintenant vers les utilisateurs. Eux aussi sont dans des logiques d'interdisciplinarité disons utilitaire. Trois exemples :

- mise en situation de l'utilisateur dans le champ très général des savoirs : utilisation d'encyclopédies, lecture de textes généraux questionnant son champ personnel de travail ou de réflexion
- utilisation d'autres disciplines que la sienne pour aborder ses propres questions : le biologiste a besoin des mathématiques, le spécialiste d'esthétique se plonge dans la théorie physique des couleurs
- utilisation d'outils pratiques et concrets relevant d'autres disciplines a priori, mais hors tout contexte disciplinaire : le dictionnaire d'anglais pour un ingénieur !

Que faire ?

L'organisation des acquisitions ne peut qu'être révisée, ou du moins approfondie, en fonction de ces exigences. Cela suppose :

- concertation interne : quels champs émergents ? faut-il les suivre et comment ? Est-ce de la responsabilité d'un acquéreur spécialisé particulier, ou d'une commission associant plusieurs spécialistes ? Jusqu'où va-t-on (tout suivre, mal, ou sélectionner des axes semblant porteurs) ?
- prise en compte explicite de la variété des besoins : définir la part des besoins de mathématiques pour d'autres que des mathématiciens, par exemple
- organisation collective du suivi de ce qu'on appelle parfois les « Généralités » : encyclopédies, manuels de rédaction de mémoire, outils transversaux (dictionnaires,...), le tout en liaison avec l'ensemble des acquéreurs pour définir tous les besoins
- explicitation des liens interdisciplinaires dès les acquisitions : on achète ce document de médecine aussi parce qu'il concerne la santé comme objet. D'où indexation adéquate pour bibliographies automatiques...
- mise à plat des sources communes à plusieurs disciplines : par exemple données image pouvant être exploitées par plusieurs disciplines.

Bref, on le voit, il y a un travail intellectuel mais aussi logistique de questionnement des domaines d'acquisition, et la mise en œuvre d'indications complémentaires permettant, encore, d'assurer un suivi...le moins mauvais possible !!

3.2. – La question des flux d'information électronique

Le découragement saisit les acquéreurs : avec les sources électroniques, le travail de sélection perd son sens. Grâce aux bouquets (consortiums) on peut désormais proposer des dizaines de milliers de ressources, immédiatement disponibles. La sélection, l'acte d'acquisition ont-ils encore un sens intellectuel ? Il n'y a qu'à garantir l'ouverture des tuyaux !!

En fait, la question de l'acquisition prend encore plus son sens, tout en changeant légèrement de point de vue.

- Proposer 100 000 titres de revues en ligne est un plus pour l'expert. Mais le public que l'on est appelé à servir n'est-il composé que d'experts ? Se pose alors une double question : les 100 titres **les plus pertinents dans 90% des cas**, les titres non électroniques également pertinents.

- L'offre électronique est marquée par la fugitivité. Idéal pour le renseignement technique immédiat. Mais quid de la référence construite historiquement, quid des synthèses ?
- L'organisation des multiples ressources en ligne propose des accès très spécifiques soit au « bouquet » soit à chaque ressource. L'utilisateur doit alors jongler avec des concepts et des modalités de requête supposant de lui une expertise. Problème : comment donner accès à des informations utiles par des requêtes adaptées non au contenu mais à l'interrogateur ?

Que faire ?

La question des flux électroniques est là pour rappeler à l'acquéreur qu'il n'acquiert pas un document au sens patrimonial, mais un accès, donc une combinaison complexe de modalités pratiques (techniques, juridiques) d'accès, de modalités intellectuelles (niveau, langue, indexations) d'accès, de modalités temporelles d'accès (immédiat, dans la durée, etc.). rapporté à l'ensemble d'une collection de bibliothèque, cela signifie trois responsabilités supplémentaires pour l'acquéreur :

- Analyser l'offre d'information en termes de **complémentarité des supports**. Cf groupe Poldoc sur cette question, à partir de 6 éléments :

LA COMPLEMENTARITE DES SUPPORTS : CRITERES D'ANALYSE

A hiérarchiser différemment selon les établissements

Accessibilité : quel support est accessible au plus grand nombre (accessibilité matérielle : l'imprimé)

Actualisation : le degré d'actualité est différent selon les publics ; l'actualité est souvent une fonction complémentaire.

Conservation : variable selon les missions ; selon ce critère, l'électronique ne vient qu'en complément

Travail à distance : avantage à l'électronique (si questions d'équipement et de droits sont réglés)

Mode de recherche : variable selon les usages (avantage à l'électronique pour recherche sur l'information intégrée)

Coût : voir coûts des licences, de l'amortissement à 5 ans, de la maintenance, du stockage-conservation (étude en cours)

Proportion des différents supports : ratios à examiner selon la production dans les différentes disciplines

Bref, pour un certain nombre de contenus, l'acquéreur doit s'interroger sur la meilleure stratégie en termes de supports. Voir une grille à constituer pour formaliser cela. NB : évolutif !!

- Deuxième piste, la nécessité **de faire une sélection dans la sélection**. On retrouve les principes à l'œuvre pour les procédures d'acquisition traditionnelles. Le bibliothécaire se met en avant, juge quels sont les plus utiles.

Voir l'interface Outils de l'info BML : http://php.bm-lyon.fr/trolinf/search_info.php

- troisième piste : **l'accent mis sur les interfaces**. Comment organise-t-on l'information massive ? Importance d'une association multi-supports, matériel et numérique, dans un effort de mise en cohérence. On a plusieurs pistes :

ircam : <http://mediatheque.ircam.fr/>

cern : <http://library.cern.ch/>

dans ce type d'interface, le rôle des acquéreurs est central : quels pôles d'excellence structurent la collection. la sélection des choix de ce type d'interface relève à mon sens d'une responsabilité intellectuelle dans laquelle les acquéreurs sont impliqués.

3.3. – La question de la construction d'une collection critique

Mon dernier point de vue paraîtra peut-être philosophique, mais je le pense absolument fondamental. Au départ une question simple : à quoi servons-nous ? Réponse immédiate : à

apporter à notre public l'info dont il a besoin, sous les formes qui lui seront le plus utile. Ce serait simple s'il n'y avait pas ce mot « besoin ». De quoi nos publics ont « besoin » ? La décision n'appartient pas seulement aux quelques demandes explicites de tel ou tel titre, mais de la capacité à déterminer ce qui est utile voire nécessaire à la collectivité des utilisateurs dans son ensemble. Or ce qu'on nous demande c'est non seulement de satisfaire des nécessités immédiates, mais de donner aussi les moyens d'être réactifs, d'inventer, d'avancer collectivement ; à ce titre la collection n'est pas seulement l'addition de réponses à des demandes individuelles, mais une force de proposition

Pour être force, la collection doit être critique. Qu'est-ce à dire ?

Elle doit proposer une confrontation des savoirs et connaissances assemblées, une mise en perspective, un rappel de mémoire des pans non placés sous le feu de l'actualité. Elle doit également resituer le champ des connaissances proposées à la fois dans le champ de l'environnement documentaire et dans une perspective historique. C'est un effort d'appréhension globale de la collection, sur lequel on ne peut faire l'impasse.

Que faire ?

L'enjeu est d'aborder l'ensemble du système de connaissances véhiculé non seulement en termes de savoir mais aussi de collection constituée. L'approche a deux dimensions au niveau de l'acte d'acquisition et un rappel méthodologique :

- **dimension épistémologique**
Toute discipline, tout ensemble de connaissance doit s'inscrire dans sa propre documentation. Un responsable d'un rayon de mathématiques ne peut passer outre l'environnement documentaire de l'histoire des mathématiques, de leur fondement rationnel, des philosophies questionnant voire utilisant les mathématiques. on rejoint certains aspects liés à l'interdisciplinarité. A noter : cela vaut aussi pour des fonds, en lecture publique, de type musique ou cinéma : l'exposition de la création doit être questionnée, « documentée »...
- **dimension généalogique**
Une discipline ou un pan de science n'est jamais « donné ». il s'inscrit dans une maturation, des évolutions. Nécessité de construire une collection reprenant l'aspect diachronique de la discipline en question : origines, apparentements, écoles –avortées ou non – etc.. cf. Valérie Tesnière avec Christian Puech sur la linguistique à la bnf. Valable pour tout. cf mes réflexions aux bibliothécaires pour enfants : voir l'aspect découverte, enracinement, complicité avec parents et grands-parents. Ce n'est pas seulement (voire pas du tout) une question de conservation des œuvres, mais de relation de l'histoire collective
- **méthodologie de validation**
Un acte d'acquisition a ses propres critères de validation visant à se conformer aux consensus scientifiques en vigueur dans la science (par exemple validation de revues avec peer review, autorité de l'auteur dans le monde scientifique, etc.). L'approche généalogique et épistémologique ajoute une couche de complexité, car on n'est plus en référence à la seule science actuelle dans la seule discipline d'activité. D'où la nécessité :
 - de construire des modèles de validation auxiliaire , en concertation avec d'autres bibliothécaires : par exemple validité d'études de sociologie des sciences pour un acquéreur scientifique
 - d'interroger la collection existante au regard d'un schéma (plus ou moins développé) d'Histoire de la ou des disciplines concernées.
 - D'étendre les critères de validation des documents sélectionnés au-delà des paradigmes en vigueur, par exemple pour oser proposer des regards hétéroclites tout en conservant un souci de légitimité (exemple récent : pôle Santé à Lyon : une piste = avoir au moins un docteur en médecine pour les thérapeutiques rares, innovantes ou décalées).

4 – Les acquisitions comme force de proposition

Un implicite confine l'acquéreur à la sélection des documents, laissant parfois penser qu'une fois l'acquisition réalisée le sort du document et de la collection n'est plus de son ressort. Ce n'est pas toujours le cas, mais il existe une idée sous-jacente...

Or rien n'est plus faux. Comme on l'a vu, on n'acquiert pas un document, mais un accès qui ne prend sens qu'au milieu des autres accès. L'acquéreur est donc **NECESSAIREMENT** celui qui préside à l'organisation de la collection et à sa proposition. On l'a vu avec la notion d'interface. Ça ne s'arrête pas là. Je voudrais insister sur 3 actes essentiels de mise en offre :

4.1. – La mise en espace contrôlée

Organiser un espace de libre accès, c'est une mise en espace du savoir, c'est organiser la confrontation des contenus, c'est proposer des itinéraires. D'où l'intérêt de penser cette mise en espace.

Limites du suivi strictement intellectuel d'une indexation. Intérêt de passer à une liste contrôlée des cotes admises.

Délimiter les cotes, c'est :

- définir les sujets susceptibles d'être alimentés dans leur globalité
- assurer la mise en concomitance de sujets qu'on veut rendre proches (par ex. joindre histoire et géographie pour une approche par pays)
- avoir un plan de développement des collections monographiques matérielles
- faciliter le rangement, mais aussi l'accès des publics (liste inverse des cotes)

Bref, c'est une façon d'inscrire chaque document dans un plan cohérent par ailleurs visiblement présenté à tous. Question pas triviale, avec choix parfois pas simples (cf IUFM et la question de la distinction fondamentale manuels / travaux disciplinaires...pas évidente car hyper-segmentée et inadaptée à l'évolution des pratiques pédagogiques.

4.2. – L'offre bibliographique

La mise en espace présente une limite : elle est univoque, et ne rend pas compte des multiples possibilités d'itinéraires, de transversalités.

D'où le rôle de l'acquéreur-gestionnaire en matière d'offre de bibliographies intelligentes.

Deux axes à développer :

- **la production de bibliographies automatisées**
via ce dont je parlais tout à l'heure à propos des signalements concrets d'interdisciplinarité, on peut produire un certain nombre de liste cohérentes en utilisant des termes d'indexation ou de codage ad hoc. par exemple :
 - utiliser les SC de la Dewey : -0285 = tout ce qui concerne l'informatique.
 - Prendre un codage « Ville » identifié comme tel dans le développement des acquisitionsAprès, on classe selon ce qu'on veut (par exemple mettre les « densité forte » - codées bien sûr – en tête,...)
- **La construction de bibliographies intelligentes**
S'appuyer sur des experts, pour proposer itinéraires prenant en compte les aspects épistémologiques et généalogiques, pour offre constituée. nb : de plus en plus, de telles bibliographies ressemblent à des « portails intelligents » associant références bibliographiques, textes numériques, liens..... Un énorme travail professionnel en perspective !! Travail en cours à BML, autour de Religion, de la Chine

4.3. – La gestion de la conservation

Dernier axe dans la mise à disposition, la modularité des modalités d'accès. Ça aussi, l'acquéreur ne peut y être indifférent. Deux axes :

- **la gestion du désherbage du libre accès**
l'ensemble proposé à la disposition de l'utilisateur est en évolution constante. On va donc rechercher ce qui va le mieux convenir au plus grand nombre possible. Cela impose de reléguer certains documents pour les remplacer par d'autres. Pour ce faire, besoin d'une situation de fait, et d'outils :
 - situation : se placer dans la situation BPI : sauf remise en cause des grands choix, la place est pré-déterminée. Quand c'est plein, un de plus = un de moins. Très bon exercice... de sélection.
 - Outils : une grille de critères relevant de l'activité du rayon (par exemple présence ou non d'emprunts) et d'éléments d'analyse du contenu (vieillesse de l'info, densité du document, etc.), et un schéma décisionnel de traitement (rachat ? achat autre ? etc.)
- **La définition d'un plan de conservation**
Encore balbutiant. La question est : ce qu'on retire des magasins, on en fait quoi ? Tout garder, pas évident. Donc problème définir en amont des AXES forts sur lesquels la bibliothèque va agir de façon délibérée pour offrir une collection dense tant en termes de contenus stricts que sur les aspects généalogiques et épistémologiques . A partir du moment où de tels axes sont décidés, le plan de conservation devient partie intégrante du plan d'acquisition, qui en tiendra compte.

Voir Lausanne BCU : http://www2.unil.ch/BCU/informations/in_conse.htm

5 – Le professionnalisme à l'épreuve : quelle réactivité ?

On le voit, le bibliothécaire acquéreur brasse très largement !! Tout cela peut paraître presque théorique. Là où on en saisit toutes les implications, c'est lorsque la routine des tâches quotidiennes se trouve bouleversée. J'en voudrais donner deux exemples :

5.1. – Les scénarios planning

Que faire si le budget d'acquisition baissait de 25%, ou que dans cinq ans les coûts de la documentation auront doublé sans que les ressources aient suivi ? Cet exercice, connu dans la littérature professionnelle comme scénario planning, consiste à mettre tout à plat dans une hypothèse de ce type, et donc de tout balayer, non seulement en faisant référence aux choix et pratiques internes, mais aussi aux hypothèses d'évolution de l'environnement, des pratiques d'appropriation du savoir, etc.

Exemples : library of congress : <http://www.digitalpreservation.gov/index.php?nav=2>

À montrer : London school of economics and political science : <http://www.lse.ac.uk/admin/planning-unit/scenarioPlanning.pdf>

Texte de base de Stuart Hannabuss : <http://www.emeraldinsight.com/pdfs/2003103.pdf>

Certes, le scenario planning (Giesecke « fondateur ») s'applique à la globalité de la bibliothèque, mais sa dimension au niveau des acquisitions est évidente !!

Voir par exemple Ecole polytechnique Montréal (2^{ème} page : en cas de non-budget) : <http://www.polymtl.ca/biblio/infotech/info35/orientation.pdf>

5.2. – Que faire quand les objectifs de la collectivité évoluent ?

Exemple québécois : procédures mises en œuvre pour tenir compte d'une nouvelle filière dans l'université :

la politique peut évoluer aussi en fonction des modifications de l'environnement. Par exemple, les procédures mises en place à l'Université du Québec à Hull, pour intégrer de nouvelles filières ou suivre la modification de filières http://www.ugah.quebec.ca/biblio/acces/renc/collections/doc-pdf/impact_doc2000.pdf (lien mort : j'ai écrit pour avoir le nouveau lien...)

L'idée est de croiser 7 éléments :

- description de la thématique ;
- évaluer les priorités par nombre de cours et subventions de recherche ;
- nombre prévu de nouveaux étudiants ;
- lien entre nouveau et existant ;
- doc. pertinente et disponible ;
- forces de la collection dans les sujets ;
- doc. dispo. pour l'utilisation d'autres ressources.

Puis d'établir un programme.

Il est évident que dans ces deux démarches, le travail d'orientation des acquisitions oblige à prendre en compte de multiples dimensions, et que l'oubli de l'une d'entre elles peut avoir des conséquences très néfastes.

Bilan

Avec tout cela, qu'est-ce donc qu'un acquéreur ? J'espère avoir montré à quel point ce n'est pas simplement un bibliothécaire généraliste qui se plongerait accessoirement dans une activité périphérique et superficielle de sélection de quelques documents immédiatement sollicités Mais pas davantage un spécialiste expert du contenu dont la gloire naîtrait de l'expertise scientifique dans une relation exclusive aux spécialistes de « sa » discipline.

L'acquéreur n'est ni un technicien des bibliothèques, ni un expert universitaire du savoir. C'est bien un professionnel, au sens où il dispose d'un domaine de compétence acquis et entretenu qu'il s'inscrit dans un contexte d'utilité sociale.

Professionnel, cela signifie :

- qu'il travaille pour et dans une collectivité, et non pour lui-même
- qu'il met en œuvre les conditions non seulement intellectuelles mais aussi procédurales de son efficacité
- qu'il est capable de rendre compte de son activité.

Je ne vous ai pas présenté des méthodes infaillibles.

Lorsque j'ai préparé cette conférence, Monsieur Aymonin m'a demandé de montrer ce qui pouvait être réalisé, les méthodes qui marchaient et celles qui avaient connu l'échec. Je lui ai dit que j'allais y réfléchir. Mais à vrai dire, je ne peux pas répondre à cette question : le travail d'acquisition, le processus même d'acquisition est quelque chose de très complexe, qui ne se résume pas à des méthodes plus ou moins efficaces. Tout au plus pourrais-je dire, à l'issue de ce trop long discours qu'il y a 4 éléments en jeu, de statuts différents mais très liés entre eux :

- **l'implication intellectuelle sur les contenus de l'information**
- **l'analyse prospective des besoins des publics et de la collectivité dans son ensemble**
- **le souci de se doter d'outils permettant une mise en perspective de l'action (notamment celle d'acquisition quotidienne)**
- **l'exigence d'intégration de projets individuels au sein d'une collection et d'une bibliothèque conçue comme un système vivant et un projet global**

Quand ça ne marche pas ? En général lorsqu'un des 4 éléments est trop négligé. Des exemples :

- le relatif échec de Conspectus, trop exclusivement axé sur les outils
- la difficulté à construire un plan global lorsqu'on n'a pas mis en place une structure de coordination de la politique documentaire
- la faiblesse des collections construites par des acquéreurs insuffisamment impliqués dans les contenus, au niveau requis par la collectivité
- l'isolement de certaines collections construites en dehors d'une grande partie des publics destinataires

Mais quelle méthode pour que ça marche ? Il n'y en a pas une, ni cent : il y a celle que vous construirez vous-même, pourvu que vous gardiez à l'esprit, et à égalité d'intérêt les 4 facettes citées. L'important est :

- dans la démarche elle-même (et sur ce point une mise en œuvre selon les techniques de la **gestion de projet** est sans nul doute particulièrement efficace : cf. la BCU de Lausanne ; car elle permet de cadrer et de situer l'ensemble des exigences)
- dans la permanence de la démarche, car l'acte d'acquisition est en questionnement perpétuel (d'où l'intérêt de provoquer, re-provoquer, évaluer, ...avec un coordinateur notamment=)
- dans la personnalisation de la démarche, car tous les systèmes du monde ne serviront de rien si chaque acquéreur n'est pas mû par une exigence professionnelle.

Une chose est sûre. Dans les bouleversements de l'information et des usages que nous vivons aujourd'hui, l'acte d'acquisition tel que je viens de l'évoquer est au cœur de la légitimité des bibliothécaires. C'est un défi d'une très haute tenue. A nous de le relever.

Références de sites Internet

(voir aussi <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/index.php?page=15>)

2 – Situer les acquisitions dans leur quotidienneté

- PDC Lausanne (économie) :
<http://www2.unil.ch/BCU/recherches/disciplines/economie/index.htm>
- choix globaux de Polytechnique Montréal (1ère page) : choix, y compris en réseau:
<http://www.polymtl.ca/biblio/infotech/info35/orientation.pdf>
- Protocole sélection BU Nice
<http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/bu/nice/geo.htm>

3.2. les flux d'information électronique

- Les outils de l'info BML
http://php.bm-lyon.fr/trolinf/search_info.php
- interface IRCAM
<http://mediatheque.ircam.fr/>
- interface CERN
<http://library.cern.ch/>

4.3. La gestion de la conservation

- BCU Lausanne (PAC)
http://www2.unil.ch/BCU/informations/in_conse.htm

5.1. Les scénario planning

- London school of economics and social science (voir les 4 scénarios)
<http://www.lse.ac.uk/admin/planning-unit/scenarioPlanning.pdf>
- Ecole polytechnique Montréal (voir 2ème page : en cas de non-budget)
<http://www.polymtl.ca/biblio/infotech/info35/orientation.pdf>

Annexes :

Grille d'aide à la sélection (extrait de Valérie Travier, *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*, Presses de l'enssib, à paraître)

L'objectif de cette grille est de formaliser et d'harmoniser les critères de sélection des documents. Elle demande à être adaptée selon les disciplines. La méthode est la suivante : chaque critère reçoit une valeur numérique. La somme de ces « notes » permet de définir des seuils d'acquisition selon le budget affecté. A défaut de pouvoir intégrer directement cette grille dans le module d'acquisition, on peut constituer un fichier sur Excel. On trouvera ci-contre un exemple de grille effectivement utilisée lors d'une phase d'acquisitions urgentes qui a eu lieu d'octobre à novembre 1999. La fiche de sélection doit comprendre les références précises des ouvrages selon un ordre normé. Puis viennent deux types de paramètres à prendre en compte :

Critères de sélection	
Priorités	à noter selon les priorités retenues (du document non prioritaire à l'ouvrage fondamental)
Recherche lyonnaise	ajouter une valeur positive à tous les sujets intéressant directement la recherche lyonnaise
Couverture linguistique	valoriser les ouvrages en langue originale (langues reconnues utiles)
Actualité	ajouter une valeur positive à tous les ouvrages entrant dans les programmes de commémoration ^[1] ou ceux des concours

Paramètres soumettant les ouvrages à des procédures d'acquisition particulières	
Support	indiquer Oui ou Non si certains supports sont momentanément exclus ou transmettre aux acquéreurs de supports particuliers
Disponibilité	indiquer Oui ou Non afin de ne pas procéder à des acquisitions impossibles sur le marché courant. Dans ce cas, faire passer la référence au responsable des acquisitions sur le marché de l'antiquariat
Prix	indiquer si le seuil fixé est dépassé, dans ce cas transmettre la sélection aux instances décisionnelles, comité des acquéreurs ou commission consultative spécialisées

Grille d'aide à la sélection. Exemple: dépouillement du catalogue P.U.F automne 99

Priorité	Rech.lyon.	Couv.ling.	Actualité	Références	Disponib.	Prix	TOTAL
0	0	2	0	Louis Marin. L'écriture de soi. Coll. "Collège international de philosophie" ISBN: 2013 049922 8	oui	98,00 F	2
4	2	2	0	Louis Marin. Pascal et Port-Royal. Coll. "Collège international de philosophie" ISBN:	oui	200,00 F	8
3	2	2	0	Etre matérialiste à l'âge des Lumières. Mélanges offerts à Roland Desné. Coll. "Ecriture". ISBN: 2 13 050007 2	oui	228,00 F	7
3	0	2	0	La tragédie à l'époque d'Henri III. Coll. "Théâtre français de la Renaissance". 2 ^{ème} série vol.1 ISBN: 8 82 2247167	oui	300,00 F	5
3	0	2	0	Lahontan. Dialogues de M. le baron de Lahontan et d'un Sauvage dans l'Amérique. Coll. "XVIIIème siècle" ISBN: 2 90 422769 5	oui	90,00 F	5

3	0	2	0	Charles Pinot-Duclos. Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIème siècle. Coll. "XVIIIème siècle". ISBN: 2 90 422713 X	oui	95,00 F	5
3	0	2	0	Rivarol. Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution. Coll. "XVIII ^e siècle". ISBN: 2 90 422721 0	oui	85,00 F	5
3	2	2	0	Guillaume du Vair. De la prière. Coll. "Petite collection Atopia". ISBN: 2 84 137081 X	oui	55,00 F	7
2	0	0	0	Manola Antonioli. L'écriture de Maurice Blanchot. Coll. "Philosophie-Epistémologie". ISBN: 2 84 1741613	oui	135,00 F	2
4	0	2	1	Pierre Barbéris. Le monde de Balzac. Coll. "Détours littéraires". ISBN: 2 84 174163 X	oui	220,00 F	7
2	0	2	0	Nicole Hafid-Martin. Volney. Coll. "Bibliographie des écrivains français". ISBN: 2 88 660920 5	oui	270,00 F	4

Bilan :

Valeur numérique totale obtenue (livres ayant obtenu)2	Coût global
4	233F
5	270F
7	560F
8	503F
	200F

Conclusion : si j'ai un budget de 1300F pour cette phase d'acquisition, je procède à l'acquisition des ouvrages ayant obtenu les valeurs 8,7 et 5. Les autres ouvrages restent sélectionnés pour une prochaine phase d'acquisition.

Commentaires :

Priorité : l'échelle des valeurs numériques va de 0 à 5

0 correspond à des titres non prioritaires (domaine non couvert)

1 correspond à des monographies générales non spécialisées en Lettres (ici il s'agit d'un livre de philosophie)

2 correspond à la critique concernant des auteurs secondaires

3 correspond à des textes d'auteurs secondaires

4 correspond à la critique concernant les auteurs principaux

5 correspond aux textes des auteurs principaux

Recherche lyonnaise : tous les auteurs/sujets repérés dans les champs de la recherche lyonnaise sont pondérés de la valeur numérique 2.

Couverture linguistique : tous les ouvrages en langue originale sont pondérés de la valeur numérique 2.

Actualité : tous les auteurs célébrés dans l'année sont pondérés de la valeur 1.

^[1] Adresse du site des célébrations nationales : <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/arts/index.htm>>

Fiche de suivi budgétaire – Bibliothèque municipale de Lyon

Répartition prévisionnelle des acquisitions 2003 - 2e adultes			
<i>Ne compléter que les zones bleues</i>			
Bilan budgétaire initial			
Budget disponible 2003	55 300,00		
Prévisions initiales pour acquisitions courantes			
Thème / Support		livre	dont réassort
Docs réf. généraux coûteux	Budget prév.	-	
Arts loisirs	nombre docs	290	41
	coût prévis.	4 932,00	700,00
Sciences et techniques	nombre docs	180	21
	coût prévis.	2 513,00	300,00
Civilisation	nombre docs	222	35
	coût prévis.	3 105,00	485,00
Société	nombre docs	174	8
	coût prévis.	2 263,00	100,00
Langues et Littérature	nombre docs	91	38
	coût prévis.	1 000,00	420,00
Bandes dessinées	nombre docs	169	62
	coût prévis.	2 367,00	867,00
Romans	nombre docs	701	0
	coût prévis.	9 820,00	-
sous-total livres	coût prévis.	26 000,00	2 872,00
		autres supports	
Logiciels	nombre docs	50	
	coût prévis.	1 200,00	
DVD	nombre docs	781	
	coût prévis.	28 100,00	

Auteur	Titre	Editeur	Date édition	Domaine	Sujet
Lucie-Smith Edwa	Art tomorrow regard sur les artistes du futur	Terra	2002	arts	Arts du 20ème s.
Mohen Jean-Pierre	Arts et préhistoire	Terra	2002	arts	Peinture sculpture jusqu'au 1
Loy Rosetta	Ay Paloma	Riva	2002	roman	Littérature autres pays
Garrisson Janine	Catherine de Medicis	Payo	2002	arts	histoire de France
	Code du travail	Prat	2002	BD	bit
Perrault Gilles	Go !	Faya	2002	civ	Litt. Française et francophone
Maillard Catherine	J'ai mal à mes ancêtres ! La	Albin	2002	litt	psychologie
Collectif	Jean Dieuzaide un regard une vie	Paris	2002	roman	photographie
Loy Rosetta	La bicyclette	Lian	2002	sciences	Littérature autres pays
	La copropriété	Ed.	2002	soc	Droit
Dormann Genevieve	Le chemin des dames	Albin	2002	roman	Litt. Française et francophone
Calvoceossi Ric	Lee Miller portraits d'une vie	Marti	2002	arts	Photographie
Desrosières Alain	Les catégories socio-professionnelles	La	2002	soc	Economie politique
Collectif	Les grands architectes	Atriu	2002	arts	Urbanisme, architecture, pays
Block Lawrence	Moisson noire 2002 Les meilleures nouvelles	Riva	2002	roman	Littérature autres pays
Clancy Tom	Net Force 4 : point de rupture	Albin	2002	roman	Littérature autres pays
Blow Isabella	Philip Treacy	Asso	2002	arts	Arts appliqués et techniques :
Li chi	Premeditation	Acte	2002	roman	Littérature autres pays
Siegel Sheldon	Preuves accablantes	Albin	2002	roman	Littérature autres pays
Xenakis Françoise	Regarde nos chemins se sont fermés	Albin	2002	litt	Litt. Française et francophone

Tableau de bord des acquisitions 2003 - 2e adultes							
Etat des acquisitions (suivi du prévisionnel)							
Thème / Support	Dépenses		Solde		Observations	nb de (en l'office à n	
	docs acquis	montant des dépenses telles qu'enregistrées	solde en docs	solde de crédits disponibles			
livres	Arts loisirs	51,77	41	780,23	50% dépensés		
	Sciences et techniques	2 352,70	-15	-39,70	budget dépassé !		
	Civilisation	2 773,92	15	331,08	50% dépensés		
	Société	2 123,19	1	139,81	50% dépensés		
	Langues et Littératures	679,49	18	320,51	50% dépensés		
	Bandes dessinées	1 332,43	-13	1 034,57	50% dépensés		
	Romans	7 036,36	195	2 783,64	50% dépensés		
Total livres	1584	20 649,87	243	5 350,13			
non-livres	logiciel	40	10	218,76	50% dépensés		
	DVD	772	9	-829,17	budget dépassé !		
Total non livres	812	29 910,11	19	610,11			

Domaine	livres	cdédéroms	DVD	Total nb docs	Répartition nb doc	livres	cdédéroms
Art de la danse	1	-	-	1	0%	23,40	0,00
Arts appliqués et techniques artistiques	26	1	-	27	1%	466,96	40,96
Arts du 20ème s.	23	1	-	24	1%	555,19	41,00
Arts du spectacle	1	-	-	1	0%	35,10	0,00
Chanson française	4	-	-	4	0%	41,30	0,00
cinéma, télévision	22	1	-	23	1%	398,01	37,38
Instruments de musique	2	-	-	2	0%	54,60	0,00
Jeux et loisirs	3	-	-	3	0%	38,22	0,00
Musique classique et contemporaine	6	-	-	6	0%	71,88	0,00
Musique de film, de radio, de TV	-	-	-	-	0%	0,00	0,00
Musiques d'influence afro-américaine	2	-	-	2	0%	7,58	0,00
Musiques traditionnelles	-	-	-	-	0%	0,00	0,00
Peinture sculpture jusqu'au 19ème s.	13	-	-	13	1%	264,25	0,00
Photographie	8	-	-	8	0%	175,71	0,00
Rock	2	-	-	2	0%	2,33	0,00
Sports	5	-	-	5	0%	118,02	0,00
Théories et gén Arts	8	-	-	8	0%	166,93	0,00
Urbanisme, architecture, paysage	7	-	-	7	0%	155,81	0,00
Bandes dessinées et caricatures	182	-	-	182	8%	1 332,43	0,00
Esotérisme	6	-	-	6	0%	101,71	0,00
Ethnologie	-	-	-	-	0%	0,00	0,00
Généalogies, biographies	6	-	-	6	0%	93,67	0,00
Histoire antiquité et archéologie	9	2	-	11	0%	138,54	40,92
Histoire de France	51	1	-	52	2%	846,28	24,60
Histoire et théorie de la musique	2	1	-	3	0%	13,26	24,52
Histoire générale	49	2	-	51	2%	686,40	25,22
Philo-enseignement	8	-	-	8	0%	39,00	0,00